

De grandes différences dans l'emploi public selon les pays reflètent divers choix quant à la portée, au niveau et aux méthodes de prestation, des services publics. En termes de méthodes de prestation, certains pays peuvent préférer le travail des fonctionnaires publics, alors que d'autres concluront des contrats avec le secteur privé. En conséquence, l'emploi public devrait être interprété à la lumière des coûts des biens et services financés par les administrations et produits par le secteur privé (sujet abordé dans le chapitre IV).

La proportion de la population active employée par les administrations publiques varie d'à peine plus de 5 % au Japon à presque 30 % en Norvège et en Suède, ce qui reflète des tendances similaires dans les dépenses publiques en proportion du PIB. Depuis 1995, la proportion de la population active employée par les administrations publiques est restée relativement stable dans la plupart des pays.

Les entreprises publiques peuvent représenter une phase transitoire vers un mode de gestion davantage privatisé. Dans certains pays, la gestion des employés dans ces entreprises est moins flexible que dans le secteur privé, à cause de raisons historiques ou légales, ou encore de l'image politique des affaires industrielles. À l'exception d'un petit nombre de pays, dont les Pays-Bas et la France, l'emploi dans les entreprises publiques ne représente qu'une part relativement faible de la population active. Entre 1995 et 2005, la part de la population active employée par le secteur public (administrations et entreprises publiques) a décliné dans 9 des 11 pays pour lesquels les données sont disponibles, les Pays-Bas et l'Espagne faisant exception. En Espagne, la légère augmentation de l'emploi public global est due à des hausses de l'emploi au niveau des administrations locales et des Communautés autonomes.

Méthodologie et définitions

Les données se réfèrent à l'année 2005 et ont été recueillies dans l'enquête sur la comparaison de l'emploi dans le domaine public réalisée par l'OCDE en 2006 auprès des bureaux statistiques nationaux.

Les données sont fondées sur les définitions du Système de comptabilité nationale (SCN), et recouvrent l'emploi dans les administrations publiques et les entreprises publiques. Le secteur de l'administration générale recouvre tous les niveaux d'administration (centrale, infranationale et relevant de la sécurité sociale) et comprend les ministères, et agences ainsi que les institutions à but non lucratif dirigés par le gouvernement. Les entreprises publiques sont des organismes légaux possédés ou contrôlés par l'administration publique, qui produisent la plupart de leurs biens et services pour les vendre aux prix de marché. Les entreprises publiques comprennent des quasi-entreprises, qui sont des sociétés non anonymes ayant un ensemble complet de comptes et se

comportant quasiment comme des entreprises privées. Les pays ne présentant pas de données sur la catégorie spécifique des « entreprises publiques ou quasi publiques » dans les *Comptes nationaux* ont pu fournir des données fondées sur un inventaire préexistant des entreprises publiques.

Les données représentent le nombre d'employés, sauf pour l'Autriche, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, pour lesquels les données représentent les équivalents à temps plein. En conséquence, les chiffres de l'emploi pour ces cinq pays sont, en comparaison, sous-évalués. La population active comprend tous les individus qualifiés à être classés parmi la population employée ou au chômage.

Lectures complémentaires

- OCDE (2008), *L'emploi public : Un état des lieux*, OCDE, Paris.
- Pilichowski, E. et E. Turkisch (2008), « L'emploi dans le secteur des administrations publiques sous l'angle des coûts de production des biens et des services dans le domaine public », Document de travail sur la gouvernance publique de l'OCDE, n° 8, OCDE, Paris.

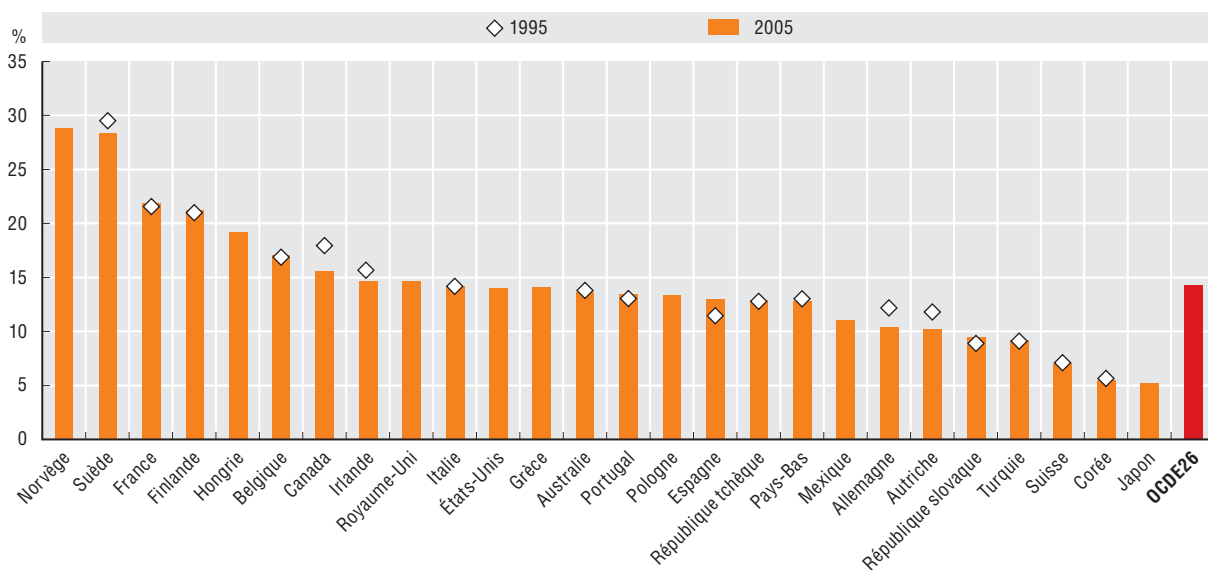
Notes

Les données pour l'Autriche ne comprennent pas les institutions à but non lucratif financées par le gouvernement ou les organismes de sécurité sociale ; les données des entreprises publiques sont partielles et ne comprennent pas les universités qui ont été reclassées. Les données pour la France excluent certains établissements publics. Les données pour la Belgique, la France et la Pologne, réfèrent à l'année 2004. Les données pour l'Autriche et la Finlande couvrent les années 2004 et 2005. Les données pour le Mexique réfèrent à l'année 2000. Les données pour la Grèce réfèrent à l'année 2006 et incluent le personnel de droit privé. Les données ne sont pas disponibles pour le Danemark, l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg et la Nouvelle-Zélande.

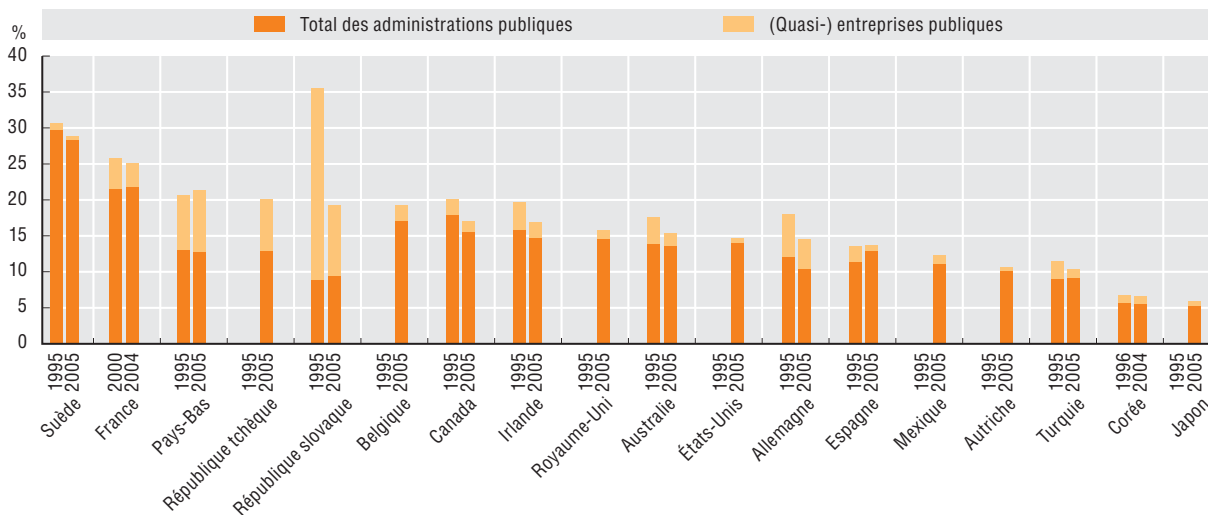
- 9.1 : Les données afférentes à 1995 ne sont pas disponibles pour la Grèce, la Hongrie, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Pologne, le Royaume-Uni et les États-Unis.
- 9.2 : Les données afférentes aux années 1995 et 2005 ne sont pas disponibles pour la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la Pologne, le Portugal et la Suisse. Les données afférentes à l'année 1995 ne sont pas disponibles pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

9. L'emploi dans l'administration générale et les entreprises publiques

9.1 Emploi dans les administrations publiques en pourcentage de la population active (1995 et 2005)

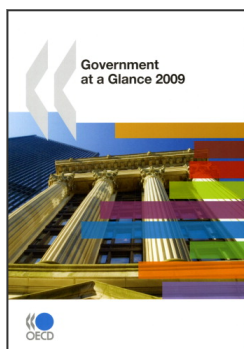


9.2 Évolution de l'emploi dans les administrations publiques et dans les entreprises publiques en pourcentage de la population active (1995 et 2005)



Source : OCDE, Enquête sur la comparaison de l'emploi dans le domaine public (2006) et Enquête sur la population active. Les données concernant l'Allemagne, les États-Unis, l'Irlande et la République slovaque ont été recueillies auprès de hauts fonctionnaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/733445604141>



Extrait de :
Government at a Glance 2009

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264075061-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « L'emploi dans l'administration générale et les entreprises publiques », dans *Government at a Glance 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264061675-13-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.